

8° Z
Z84-66



Le chemin des loups

Réalité - légendes

Albert et Jean-Christophe Demard

Dominique Guéniot, éditeur

LE CHEMIN DES LOUPS

1518

8.2
48766

DES MEMES AUTEURS

- La vie rurale dans les VOSGES SAONOISES.
Imprimerie VALOT, Luxeuil-les-Bains, 1974 (épuisé).
- Les traditions du Manège dans la région de Champlitte.
Revue « Folklore de France », 1965.
- Les traditions concernant la mort dans la région de Champlitte, 1966 (*épuisé*).
- Le Barreur, Médecine Populaire.
Revue « Folklore de France », 1965.
- ARTISANAT de Franche-Comté.
Mars et Mercure, 1976.
- La vie religieuse dans les Vosges Saônoises.
Revue « Folklore Comtois », Barbizier, 1976.

57
—
28

Albert et Jean-Christophe Demard

40

LE CHEMIN DES LOUPS

RÉALITÉ-LÉGENDES

DOMINIQUE GUÉNIOT, ÉDITEUR
4, RUE CLAUDE-GILLOT, 52200 LANGRES

DL-31-03-1978-08511



Tous droits de reproduction réservés

Avant-Propos

Sans la participation et les conseils de personnes qualifiées, ce livre n'aurait pu être publié :

- Mademoiselle Anne-Marie COUVRET, directeur des Services d'Archives de la Haute-Marne à Chaumont ;
- Monsieur Denis GRISEL, directeur des Services d'Archives de la Haute-Saône ;
- Mademoiselle Jocelyne THIRIET, sous-archiviste, à Vesoul.

Nous les remercions pour l'accueil et l'intérêt qu'ils ont porté à nos travaux.

**

Nos remerciements s'adressent aussi à

- Monsieur Jean-Pierre PERNEY, professeur agrégé en Sciences Naturelles ; il fut pour nous un conseiller indispensable ;
- Monsieur FAIVRE, un chercheur compétent aux Archives de la Haute-Saône ;
- Monsieur Marc PAYGNARD, un photographe Haut-Saônois qui ressent profondément l'âme de notre pays ;
- Madame Agnès MOSSAJÉE, auteur des cartes sur la présence et le chemin des Loups ;

- Monsieur Alain SIMON, auteur des croquis de pièges ;
- Madame Claude VOIRIN, qui a dactylographié le manuscrit ;
- Monsieur POINSOTTE, maire de Scey-sur-Saône (Haute-Saône) ;
- Monsieur Louis CATHELAT, secrétaire de mairie à Colmier-le-Haut (canton d'Auberive, Haute-Marne).
- Monsieur René POL, professeur au Collège de Prauthoy (Haute-Marne).

**

Nous remercions enfin toutes les personnes qui nous ont apporté de précieux témoignages au cours de nos enquêtes dans les villages de Haute-Saône, de Haute-Marne et de Côte-d'Or, en particulier, Madame veuve COURROUX, Monsieur ANGELOT (ferme de Fromentelle, par Choilley, Haute-Marne), Monsieur Hubert de TRICORNOT, de Farincourt (Haute-Marne).

Introduction

En automne et en hiver 1953, nos prospections nous menèrent en Haute-Marne, dans deux cantons limitrophes de la Haute-Saône. Dans tous ces villages, nous avons découvert des coutumes originales, similaires à celles du canton de Champlitte. Nous retrouvions un même attachement à la tradition. Petit à petit, nous cerinions les limites d'un terroir qui recoupait les anciennes frontières du pays de Haut-Gué.

Chaque fois que nous interrogeons les vieillards, ceux-ci nous parlaient des loups : c'était un thème favori des veillées, comme celui des jeteurs de sorts dans les Vosges Saônoises. Les derniers témoins sont encore là : le vieux chasseur de la forêt de Fromentelle peut encore nous parler de ses méthodes, de ses pièges et de la méfiance des loups.

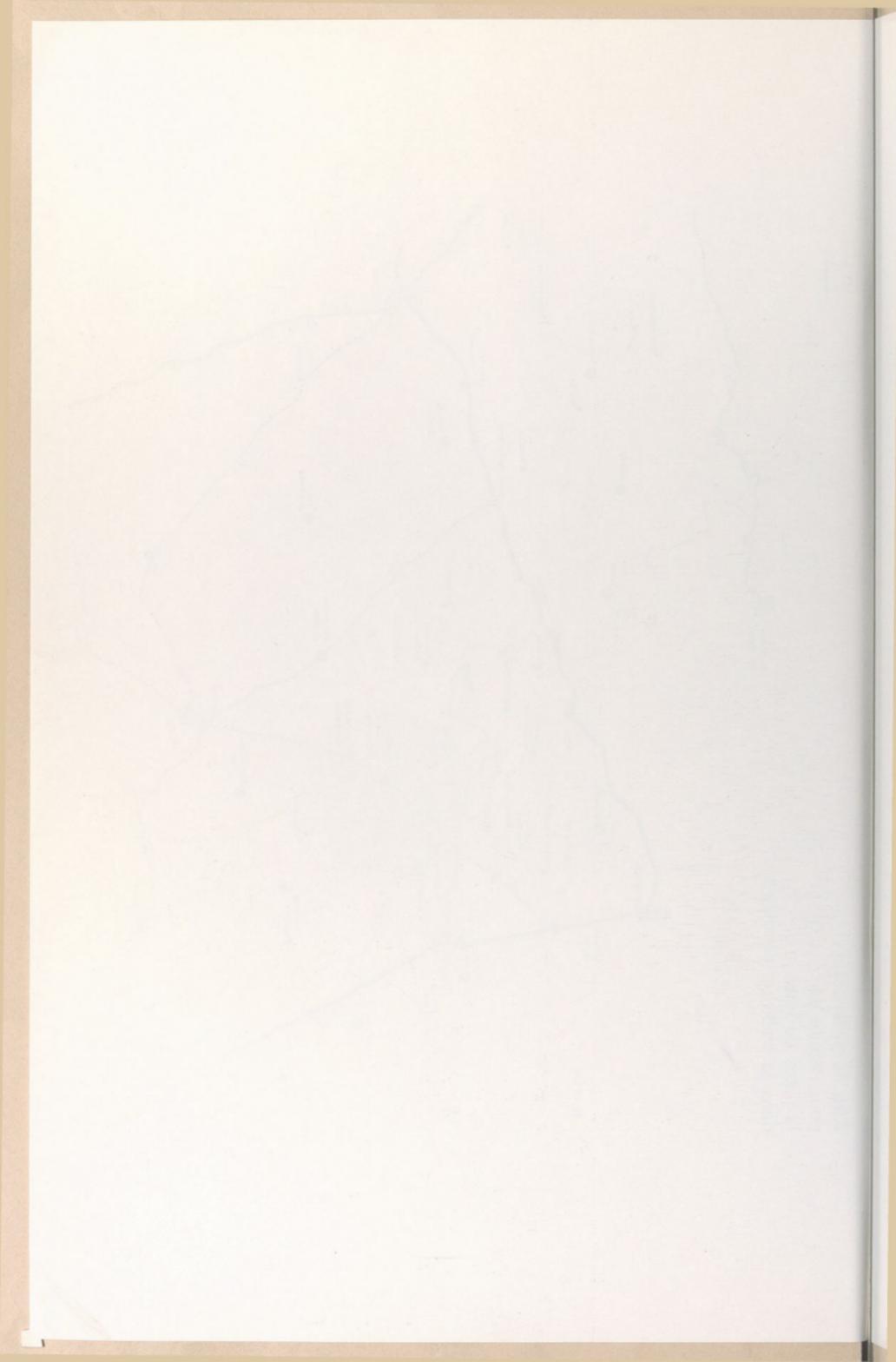
Tout naturellement, nous avons repris le chemin parcouru par les loups ; nous sommes arrivés à la lisière de la forêt de Bussières-les-Belmont, refuge privilégié de ces animaux sauvages. Sortant de celle-ci, le hasard de l'apparition d'un loup ou des battues, nous ramène dans les cantons de La Ferté, de Vitrey, de Combeaufontaine ou d'Amance. Cette voie de passage qui partait des forêts de Châtillon et du massif forestier d'Is-sur-Tille, Auberive, Arc-en-Barrois et Châteauvillain, va nous conduire vers l'immense et belle forêt celtique de Darney dans les Vosges.

Parallèlement à cette ligne, notre recherche repartant de la forêt de Mirebeau, passera à la suite des loups

dans les cantons haut-saônois de Gray, Marnay, Dampierre-sur-Salon, et Scey-sur-Saône.

Sur ces longs chemins, nous avons interrogé les vieillards : si la date paraît quelquefois incertaine, l'anecdote est toujours précise dans les détails, embellie parfois par le temps.

La lecture des Archives de la Haute-Marne et de la Haute-Saône nous a permis de donner une base historique à notre travail ; les loups ont vraiment existé, ils n'étaient pas seulement le fruit de contes populaires.



**LE LOUP
DANS
LA RÉALITÉ**

LE LOUP
DANS
LA REALITE



l'existence des loups

Les documents conservés aux archives de la Haute-Saône et de la Haute-Marne, nous donnent d'importantes précisions à la fois sur l'existence et sur le nombre des loups dans les cantons des deux départements qui nous intéressent à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e.

— De 1768 à 1788, 980 loups sont détruits sur le territoire de la Haute-Marne, dont 425 dans l'arrondissement de Langres, et 149 pour celui de Chaumont. La répartition par cantons nous paraît particulièrement intéressante pour situer les grandes zones de refuge des loups.

FAYS-BILLOT	: 72
LANGRES	: 65
BOURBONNE	: 55
LONGEAU	: 54
PRAUTHOY	: 52
NOGENT-EN-BASSIGNY	: 44
NEUILLY-L'EVEQUE	: 34
MONTIGNY-LE-ROI	: 28
CHAUMONT	: 27
AUBERIVE	: 24

VARENNES	: 24
ANDELOT	: 20
LA FERTE	: 20
CHATEAUVILLAIN	: 11
ARC-EN-BARROIS	: 5
BOURMONT	: 5
SAINT-BLIN	: 2
JUZENNECOURT	: 1

Le canton de Fays-Billot est largement en tête, et cela s'explique par l'existence d'une grande forêt. Dans ce canton 2 communes se détachent.

PRESSIGNY	: 21
BUSSIERES-LES-BELMONT	: 13

Dans la première, la chasse est organisée : elle est l'affaire de spécialistes (gardes-chasse en particulier).

A l'extrémité Sud de cette zone, la commune forestière de Rivière-les-Fosses (1) détruit 20 loups, dont 16 louves et deux louveteaux. Cette région boisée, au relief accidenté, est particulièrement fréquentée par les louves qui vont mettre bas, parce qu'elle présente une protection efficace pour leur progéniture.

— De 1790 à 1804, 1 781 loups sont tués sur le territoire de la Haute-Marne. Une nouvelle fois les mêmes remarques peuvent être faites pour le canton de Fays-Billot.

- PRESSIGNY : 44 loups dont 29 louveteaux.
- GRENANT : 14 loups dont 3 louveteaux.
- FAYS-BILLOT : 18 loups dont 12 louveteaux.

76 loups sont donc détruits durant cette période dans ces trois villages, soit une moyenne de 5 loups par an.

— En 1810, 131 loups sont tués sur le territoire de la Haute-Saône selon la répartition suivante :

- 46 loups
- 45 louves

(1) Haute-Marne, canton de Prauthoy.

- 10 louves
- 10 louves pleines
- 30 louveteaux

Par conséquent, à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle, le loup n'est pas seulement un animal de mythologie. A cette époque, en effet, il est très commun et on le chasse comme le sanglier ou le renard. La période révolutionnaire n'a pas toujours favorisé une chasse régulière, cela explique le nombre important de loups détruits entre 1800 et 1810.

Le 22 Pluviose an XIII (1805), le Préfet de la Haute-Saône devant la quantité de loups qui infestent le département et y commettent journellement des ravages, décide de prendre des mesures plus promptes.

En 1810, le danger paraît s'accroître « les loups se montrent en très grand nombre sur plusieurs points du département. Il est même des communes où ils menacent la sûreté des habitants ».

De 1816 à 1826, dans la seule forêt de la Crête, les Archives communales de Cirey-les-Mareilles (Haute-Marne), rapportent que 83 loups et 53 louves sont détruits, d'après les certificats envoyés à Paris.

Et même à la fin du XIX^e siècle, ces fauves n'ont pas tout à fait disparu, puisque vers 1880, un chasseur de Montarlot-les-Champlitte, Monsieur RAVRY a vu une bande de 22 loups. En décembre 1907, le journal *Le Nouvelliste* rapporte que « les loups ont fait de nouveau leur apparition dans la région de Marnay, par suite de l'abondance de neige des jours derniers. Monsieur Pierre DEBIEL, porteur de journaux, en faisant sa tournée quotidienne a aperçu une bande de ces animaux qu'il a estimé à 17 environ. Une battue a été faite sous les ordres du Maire mais sans succès... » (2).

(2) « Le Nouvelliste ». Déc. 1907.

The first European to set foot on the North American continent was Christopher Columbus in 1492. He sailed across the Atlantic Ocean from Spain and landed on the island of San Salvador in the Bahamas. Columbus's voyage was the first of many that would lead to the discovery of the New World.

After Columbus's discovery, other European explorers followed, including John Cabot, who sailed for England in 1497, and Vasco da Gama, who sailed for Portugal in 1498. These explorations led to the establishment of trade routes between Europe and the Americas.

The early history of the United States is marked by the arrival of European settlers and the displacement of Native Americans. The first permanent European settlement in North America was Jamestown, Virginia, established in 1607.

The Pilgrims, a group of English Puritans, arrived in Massachusetts in 1620 and established the Plymouth colony. Their journey across the Atlantic was a difficult one, and they faced many hardships in their new home.

The early years of the United States were characterized by a struggle for independence from British rule. The American Revolution began in 1775 and culminated in the signing of the Declaration of Independence in 1776.

The Constitution of the United States was drafted in 1787 and ratified in 1788. It established a federal government with three branches: the executive, the legislative, and the judicial.

The early history of the United States is a story of exploration, discovery, and the struggle for independence. It is a story that has shaped the nation and continues to influence the world today.

la morphologie et la biologie du loup



A l'origine, le loup était un animal de la steppe plutôt que de la forêt. Cela explique peut-être pourquoi on le retrouve beaucoup plus aux abords des friches calcaires de Haute-Saône et de Haute-Marne (3). Robert HAINARD le décrit ainsi :

« Il a l'aspect d'un chien-loup, avec des yeux obliques jaunes d'or, des oreilles dressées et plutôt courtes, la tête large, le cou et les épaules puissantes, garnis d'une crinière érectile qui s'étend en touffe arrondie en arrière des omoplates, l'arrière-train plus bas, avec les jarrets bas et serrés ; la queue touffue pend jusqu'aux talons (jarrets). Pelage jaune gris jaunâtre mêlé de noir, plus clair dessous, variable selon les individus, lieux, saisons et âge » (4).

(3) Robert HAINARD. Mammifères sauvages d'Europe, p. 161.

(4) L'abbé JACQUEL dans une Histoire du canton de Gérardmer (1852) rappelle que « le loup ne fait que passer dans les Hautes-Vosges sans y séjourner ». Il rejoint les grandes étendues calcaires.

Selon le commandant GRAND, il y aurait trois variétés de loups :

1) L'une dont les individus sont étriqués, levrettés, hauts sur pattes, se rencontrait dans les pays de plaines ou de pâturages.

2) Une autre dont les individus sont de grande taille, corps long de 1,30 m, tête énorme, yeux obliques, pelage gris fauve, museau et devant des pattes plus foncés ; c'est le loup *major*, dont les coteaux et plateaux calcaires constituaient l'habitat.

3) Enfin, dans la haute montagne, vivait le loup *minor* plus petit corps long de 80 centimètres, pelage noirâtre au dos, tournant au roux sur le ventre, tache blanche sur le museau, poil hérissé.

Les 7 dépouilles de loups que nous connaissons sembleraient confirmer cette thèse au moins pour les deux premières variétés. Le musée de Champlitte possède une peau de loup dont la taille dépasse de beaucoup celle des autres.

Les constatations qu'un chasseur, ami de Monsieur Henri de TRICORNOT, a pu faire à Saulles (Haute-Marne), au cours de nombreuses chasses, nous sont fort utiles pour préciser encore la morphologie du loup de nos régions.

« La patte du loup laisse une empreinte presque semblable à celle que forme le pied d'un chien de puissante race, seulement il est moins large et plus allongé ; il forme une sorte de fleur de lys par l'allongement des deux doigts du milieu et l'écartement des deux doigts latéraux, ayant pour base un talon en forme de cœur, les ongles sont plus gros et plus courts que ceux de chien ; ses allures beaucoup plus grandes. Quand il marche d'assurance, le loup ne se méjuge jamais, c'est-à-dire que ses pieds de derrière se posent exactement dans ceux du devant, tandis que le chien les place de-ci de-là, d'une façon tout à fait irrégulière. Cette particularité peut, à elle seule faire distinguer la voie des deux animaux et elle suffit toujours pour guider un valet de limier ayant quelque expérience.

« Non seulement, les loups ne se méjugent jamais, mais encore lorsqu'ils se suivent, ils emboîtent si exactement le pas, qu'il est tout à fait impossible de reconnaître le nombre de voies.

« La louve est toujours mieux chaussée que le loup, c'est-à-dire qu'elle a la patte plus étroite, plus allongée, les ongles moins gros et que l'empreinte est moins grosse dans l'ensemble. Comme le loup, elle recherche les parties sèches et élevées des chemins qu'elle parcourt afin de dissimuler ses traces.

« On reconnaît facilement le loup à ses laissées qui sont grisâtres et remplies de poil, et beaucoup mieux formées chez le mâle que chez la femelle : cette dernière les jette au hasard le long des chemins, tandis que le loup cherche toujours pour les déposer, une pierre, une motte de terre ou un endroit élevé, de préférence dans un carrefour ; et de même que le chien, il égratigne ensuite la terre à l'entour pour les recouvrir en partie. L'empreinte de ces déchaussures indique par leur force et leur profondeur l'âge de l'animal. En aucun cas, le loup ne déposera les laissées et ne laissera de traces de déchaussures à proximité du port où il sera remis ; il est trop fin pour laisser autour de son liteau une preuve de son passage ». (6)

Le poids varie de 35 à 40 kg, mais peut aller jusqu'à 50 à 65 kg ; la femelle est plus petite ; les loups tués à Farincourt (7), le 30 novembre 1884, par Monsieur de TRICORNOT pesaient respectivement :

le loup	:	75 livres
la louve	:	55 livres

La nourriture se compose essentiellement de petit bétail, de volaille, de renard et surtout de chiens. En revanche, les renards raffolent de louveteaux. La décou-

(6) Manuscrit appartenant à M. Hubert de TRICORNOT.

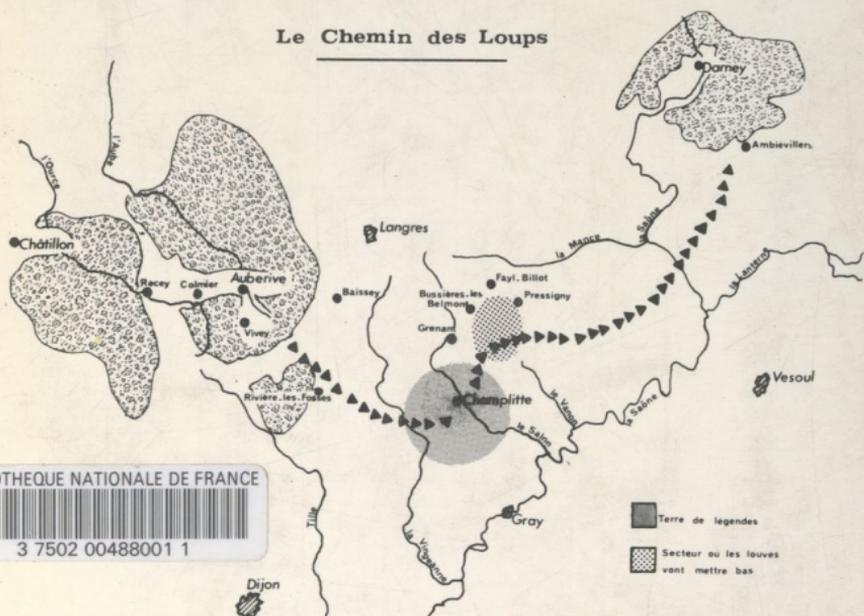
(7) Haute-Marne, canton de Fays-Billot.



Albert DEMARD est né le 4 septembre 1910 à CHAMPLITTE. A 10 ans, il est placé comme Pâtre, il connaît les friches calcaires et c'est en gardant les troupeaux qu'il a entendu raconter par les anciens, les premières histoires de loups. Il est créateur et conservateur du Musée Départemental d'Histoire et de Folklore de CHAMPLITTE. Dès le début, il a recherché ce qui avait trait à l'histoire des loups et se propose d'ouvrir dans les mois qui viennent, une salle concernant leur présence dans la région, la chasse qui leur était faite et le mystère dont ils étaient quelquefois entourés.

Jean-Christophe DEMARD est né le 6 juin 1939 à CHAMPLITTE. Prêtre depuis 1966, Supérieur du Séminaire de LUXEUIL-LES-BAINS pendant 8 ans, il est aujourd'hui Professeur d'Histoire de l'Eglise au grand séminaire interdiocésain et responsable du service des vocations à BESANÇON. Licencié en Histoire, il a présenté un travail de maîtrise sur la vie rurale dans les Vosges Saônoises à la fin du 19^e siècle. Il prépare pour cette année une thèse sur la culture et les croyances populaires dans cette même région. Dès sa jeunesse, il a suivi son père dans ses tournées de prospection et depuis 15 ans, il recueille au magnétophone auprès des vieillards, coutumes, dictons, chants et traditions. C'est au cours de ces recherches qu'il a remarqué la place privilégiée des loups dans la culture populaire de nos terroirs.

Le Chemin des Loups



BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE



3 7502 00488001 1

Le but de ce livre est de situer pour les générations présentes et futures l'antique « voie » ou « chemin des loups » qui couvrait une partie des départements de Côte-d'Or, de Haute-Marne et de Haute-Saône.

Il s'agissait aussi à l'aide des documents de démontrer que les loups ont bien existé et que leur présence a fortement marqué la vie communautaire de nos villages, dans la chasse, les coutumes, les contes et les légendes.

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

